



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°28 REUNION DU CABINET DU 27 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-sept juillet à onze heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes (RPPR), a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- Jean-Raymond DIRAT, directeur du cabinet ;
- Eugène ONDZAMBE-NGOYI, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- Jean-Roger OSSETE, conseiller aux évaluations physiques ;
- Jean Anaclet MAMPASSI, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- Euloge ITOUA, conseiller aux évaluations financières.

L'ordre du jour de la réunion comportait les points suivants :

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 25 mai 2022.
2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 25 mai 2022.
3. Poursuite de l'élaboration des tableaux de bord des programmes et projets de la loi des finances 2022 ;
4. Divers.

La réunion de ce 27 juillet 2022 jour a connu la participation des chargés d'études qui ont été invités à présenter les projets de tableaux de bord qu'ils ont élaborés.

Aussi, le RPPR a-t-il résolu de démarrer la réunion par l'examen du point n°3 relatif à l'examen desdits tableaux de bord.

3. Poursuite de l'élaboration des tableaux de bord des programmes et projets de la loi de finances 2022

Introduisant l'examen de ce point, le RPPR a demandé que l'on retienne une méthodologie d'élaboration des tableaux de bord unique, à laquelle tous devront se conformer.

Il a indiqué que le schéma ayant servi à l'élaboration des tableaux de bord des programmes et projets financés par les partenaires techniques et financiers devra servir de référence.

Examinant le projet élaboré par le chargé d'études **Augustin ATSANGO** (absent), le RPPR a précisé les instructions suivantes :

- définir les objectifs des projets, y attacher des actions auxquelles sont rattachées des indicateurs de suivi et de résultats, au premier rang desquels figurent ceux relatifs aux ressources financières budgétisées, ordonnancées et effectivement payées ;
- sortir du portefeuille des programmes et projets de la loi des finances 2022 ceux déjà pris en compte dans celui des projets cofinancés, pour ne retenir que ceux pris en charge à 100% par le budget de l'Etat;
- sortir des tableaux de bord toute mention de procès-verbaux d'évaluation qui ne constituent pas véritablement des résultats attendus.

Sur la base de ces indications, le RPPR a demandé aux chargés d'études de reprendre leurs copies, en vue de présenter prochainement des projets de tableaux de bord conformes à la méthodologie retenue.



Il a remercié les chargés d'étude et les a autorisés à rejoindre leurs bureaux respectifs.

Après la sortie de salle des chargés d'étude, le RPPR a poursuivi le cours de la réunion, en soumettant la suite de l'ordre du jour à l'adoption des participants.

L'ordre du jour a été adopté en l'état.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 25 mai 2022

Le compte rendu de la réunion du 25 mai 2022 a été amendé en plusieurs points par le RPPR.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 25 mai 2022.

Le point de l'exécution des décisions de la réunion du 25 mai 2022 a été adopté sans amendement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 14 heures 45 minutes.

Fait à Brazzaville, le 27 juillet 2022

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT